

Tableau relatif à l'élément de barème :

Expérience du candidat au regard de l'échelon détenu au mouvement intra-départemental des enseignants du 1^{er} degré des Pyrénées-Atlantiques – Rentrée 2026

NIVEAU DE BONIFICATION

Ancienneté de service				
Instituteurs	Professeurs des écoles			POINTS
	Classe normale	Hors classe	Classe exceptionnelle	
1er échelon	1er échelon			5
2ème échelon				10
3ème échelon	2ème échelon			15
4ème échelon	3ème échelon			20
5ème échelon	4ème échelon			25
6ème échelon	5ème échelon			30
7ème échelon				35
8ème échelon	6ème échelon			40
9ème échelon				45
10ème échelon	7ème échelon			50
11ème échelon	8ème échelon	1er échelon		55
	9ème échelon	2ème échelon		60
	10ème échelon	3ème échelon	1er échelon	65
	11ème échelon	4ème échelon	2ème échelon	70
		5ème échelon	3ème échelon	75
		6ème échelon	4ème échelon	80
		7ème échelon		85
			5ème échelon	90